

GRAND LOUP

L'info municipale de Boussières | ÉTÉ 2018



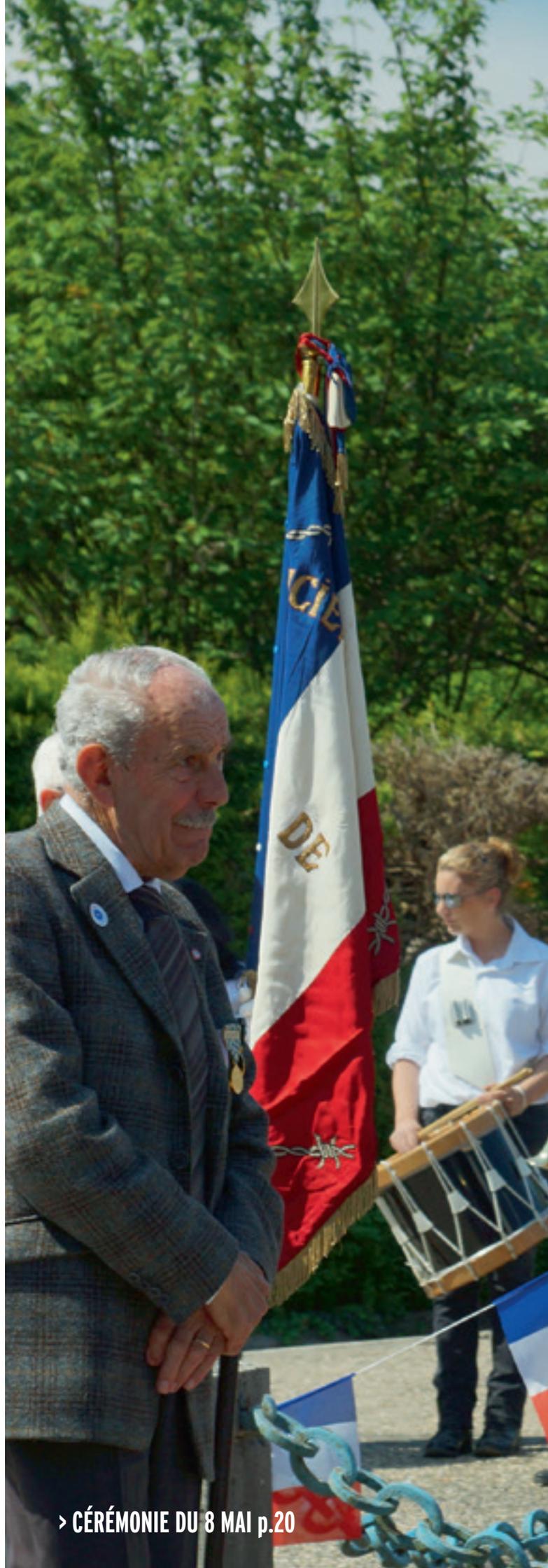
**C'EST LES
VACANCES!**

DANS CE NUMÉRO :

Projets | Le CCAS vous aide | Tournoi multisports

Au Sommaire...

VIE LOCALE	4
Nouveaux habitants	
Lorsque les projets deviennent... réalité	
Budgets et projets	
Téléphonie mobile et haut débit	
CCAS: adapter son logement	
Personnes en difficultés	
Canicule	
Sensibilisation aux gestes qui sauvent	
Le Relais Petite Enfance	
Agence postale communale	
École	
Le Mouu'ados	
Une tradition qui s'inscrit dans la durée	
Francas de Boussières	
Décharge sauvage	
COUP DE GUEULE	13
Communes et monuments classés « Historiques »	
COUP DE PROJECTEUR	14
Le « M »	
Flo d'éco	
VIE ASSOCIATIVE	16
Comité des fêtes	
Animaloup	
L'Amicale des Parents d'Élèves	
Don du sang	
Concours de chariotes	
La Maison des Loups va changer de look	
8 mai 2018	
RETOUR SUR...	21
Tournoi multisports	
EN BREF	22
Calendrier de collecte des déchets	
Recensement	
Journal d'information électronique	
Spectacle samedi 13 octobre	
ÉTAT CIVIL	24
AGENDA	24





Édito du Maire



Chers Boussiéroises et Boussiérois

Vous trouverez dans ce bulletin l'état des lieux de nos différents projets. Ils ont pris du retard du fait de différentes péripéties administratives, mais à présent ils sont enfin bien engagés.

Les travaux de la cure et de l'église débiteront à la rentrée et ceux de la Maison des Loups suivront d'ici peu. Vous trouverez les détails de ces opérations et de celle concernant le monument aux morts dans ce bulletin.

Avec les beaux-jours nous vous invitons à être toujours aussi **respectueux des règles de vie** qui s'imposent en collectivité. Le brûlage des végétaux, le bruit, les chiens errants et les débordements nocturnes ne sont pas acceptés. Il appartient à chacun de faire en sorte que le « bien vivre ensemble » soit une réalité.

Cet été sera marqué par **le retour des « chariotes »**, manifestation pilotée par le comité des fêtes de l'An 2000. Je vous invite à y participer et à soutenir toutes nos associations locales qui sont le moteur des animations et festivités organisées dans notre village.

Nos commerces sont à nouveau tous ouverts, nous offrant ainsi de nouveaux espaces de convivialité. La municipalité s'en félicite et leur souhaite de réussir dans ces métiers difficiles.

J'ai choisi de me présenter à vous avec mes habits d'apiculteur amateur. J'ai fait ce choix pour rappeler que les abeilles sont une des sentinelles de la qualité de nos écosystèmes. Les taux de mortalité qu'elles subissent chaque année nous rappellent qu'il est urgent d'agir et de mettre un terme à l'utilisation des produits nocifs qui contaminent la chaîne alimentaire dont nous sommes souvent le dernier maillon, et donc le plus exposé.

Notre pays, nos régions et nos villages nous offrent une qualité de vie incomparable. Il ne tient qu'à nous d'en profiter et de nous battre ensemble pour la conserver et la partager.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une bonne lecture et un bel été.

Bertrand Astric,
Maire

Nouveaux habitants... bienvenue à vous !

Nous, les membres du Conseil municipal, avons à cœur de favoriser les échanges entre les habitants de la commune de Boussières, qu'ils soient anciens résidents ou nouveaux venus.

Que vous soyez locataire, propriétaire, hébergé par un tiers, venez nous rencontrer lors des diverses manifestations organisées sur la commune: nous serons ravis de faire votre connaissance, répondre à vos questions, prendre soin de recueillir vos avis et remarques. Tous au niveau de l'équipe municipale avons choisi cet engagement afin de garantir une qualité de vie agréable dans notre village, d'encourager la solidarité et la convivialité, de partager des moments entre les habitants. Nous tenons à encourager la création du lien social.

Les diverses manifestations organisées par le Conseil municipal ou les associations présentes et actives sur le territoire sont conviviales et accessibles à toutes et tous : vide-grenier, carnaval, repas dansant, commémoration, fête des chariotes, concert, fête d'école, tournoi multisports pour les jeunes...



Deux documents – distribués par les membres du Conseil municipal – circulent dans vos boîtes aux lettres régulièrement afin de vous informer des diverses manifestations :

> **Le P'tit loup** est ponctuel, fonction de l'actualité municipale.

> **Le Grand loup**, que vous avez en main, biannuel, présente la vie à Boussières sous forme d'articles, photos, agenda... Rédigé par l'équipe municipale avec les contributions des associations, il témoigne de ce qui se passe dans le village.



Il existe également **un site internet www.boussieres.fr** où sont diffusées de nombreuses informations pratiques.

Enfin, **un journal électronique d'informations** va être installé pour diffuser une communication régulière ou ponctuelle, plus réactive que les autres supports écrits, adaptée à la vie communale ou associative.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre lors d'une prochaine manifestation pour partager un moment convivial avec jus de pommes local et petits toasts de notre boulanger. À bientôt...

Lorsque les projets deviennent... réalité

Dans ces pages de notre magazine communal, nous avons souvent évoqué les «grands» projets communaux comme un fil rouge, un sujet que l'on suit... Ces projets ont nécessité des heures de concertation, de réflexion, de rencontres afin d'élaborer des réponses adaptées au plus près des besoins et possibilités des uns et des autres ; en fonction de multiples données, des réajustements ont été nécessaires et il a fallu remettre l'ouvrage...

Aujourd'hui, les deux projets de la cure et de la Maison des Loups se concrétisent et entrent dans leur phase de réalisation :

La cure :

Les travaux débiteront **dès la rentrée, en septembre**. De longue durée, ils seront de grande envergure et concerneront principalement la toiture de l'église et le bâtiment de la cure.

D'ores et déjà, afin de limiter la vitesse et sécuriser l'accès à l'école, la circulation rue de l'église s'effectuera dorénavant à sens unique du haut de la rue vers le bas – afin de préserver l'accès au bus scolaire – jusqu'à hauteur du parking public et ce dès le 8 juillet.

La Maison des Loups :

Les diverses consultations nous ont amenées à choisir le cabinet d'architectes responsable de la rénovation de la MDL fin mai: c'est le cabinet AD+, de Besançon qui va œuvrer. Le choix s'est notamment porté sur un projet à ossature bois, qui s'intégrera dans le paysage environnant arboré. Les études et analyses sont en cours. Quant aux travaux, le calendrier est à affiner mais **ils devraient débiter au printemps 2019 pour s'achever un an plus tard.**

La nature même de ces travaux au cœur de notre village amènera sans doute à certains moments des perturbations. Nous faisons appel à votre tolérance et votre patience pour que tout se déroule le plus harmonieusement possible.

Budgets et projets

2018 est une année spéciale en termes budgétaires.

> La commune a perdu la compétence eau et assainissement au profit de la CAGB, c'est donc cette dernière qui établit désormais les deux budgets que nous avons gérés jusqu'en 2017.

La reprise de la compétence signifie que la CAGB intègre tous les actifs: réseaux, soldes financiers... mais aussi toutes les dettes correspondantes.

Pour les Boussiérois pas de changement majeur sinon que la facture viendra désormais de l'agglomération.

Dans un délai de 10 ans, les prix seront harmonisés entre toutes les communes du Grand Besançon: on peut espérer une légère baisse pour Boussières.

> **Pour le budget communal**, les 3 taux de taxe d'habitation, taxes foncière bâti et non-bâti ont été votés.

Nous avons tenu à **rééquilibrer la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le bâti** pour nous rapprocher des moyennes départementales. Il appartient donc à la commune d'ajuster ses recettes aux dépenses prévisionnelles liées à ses principaux projets (cure, rénovation Maison des Loups...).

Une précision importante: la commune continue de voter et de percevoir la taxe d'habitation. Or le gouvernement a décidé d'exonérer de taxe d'habitation une grande partie des contribuables. L'État s'engage à rembourser la différence aux communes sur la base des contributions 2016.

L'ensemble du Conseil municipal reste très attentif au maintien d'un niveau de prélèvement de taxes (habitation et foncière) le plus réduit possible.

Téléphonie mobile et haut débit



Les élus de votre Conseil Municipal se battent depuis 2008 pour obtenir une meilleure couverture mobile à Boussières et un débit plus élevé pour l'Internet fixe. Après de rudes négociations avec les opérateurs, la situation évolue enfin.

Deux armoires de rues seront équipées en fibre optique, ce qui va augmenter le débit des lignes ADSL de 20 à 50 mégas. L'opérateur Orange va installer un relais de télécommunication dans le bois des Richets; il sera muni de trois antennes:

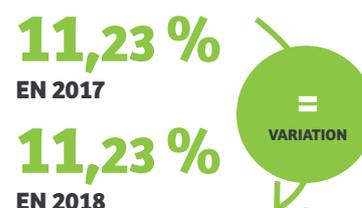
- > une pour Boussières-Villages;
- > une pour Boussières Papeteries et le Maroc;
- > une pour Torpes.

Ce relais de télécommunication va bénéficier aux abonnés ayant un téléphone mobile Orange ou Free (et également

à tous les opérateurs virtuels utilisant le réseau Orange comme Sosh, Paritel, Pritel...).

Il reste possible aux autres opérateurs (SFR, Bouygues Télécom) de venir poser leurs antennes sur ce relais, mais cela relève d'une négociation entre les opérateurs, sur laquelle la commune n'a pas la main.

Néanmoins, Boussières a été inscrite via les services de la Préfecture sur la liste des communes « zones blanches » et devrait bénéficier des futurs investissements en matière de télécommunications.



CCAS:

Adapter son logement à la perte de mobilité

La municipalité s'emploie à rendre accessible tous les bâtiments publics : mairie, écoles, bibliothèque. Les enjeux ? L'attractivité de notre village, l'accès aux services, à la culture et à l'éducation de tous les Boussiérois, jeunes et moins jeunes, mobiles ou pas. Et avec le vieillissement de la population : le maintien à domicile. Ces enjeux ne s'arrêtent pas aux espaces publics et communs : ils sont encore plus prégnants voire urgents dans l'espace privé. Ce dossier lève le voile sur quelques aides financières et techniques possibles pour améliorer ses conditions de vie dans son logement.

Il y a essentiellement deux situations qui entraînent une perte de mobilité : le handicap (temporaire ou définitif) et le vieillissement. Nous serons donc tous concernés un jour mais certains le sont malheureusement prématurément. Ce dossier permet de faire le point sur les aides possibles pour financer des travaux d'adaptation chez soi.

Quels types de travaux ?

Quelques exemples :

- > dans la salle de bain : barres d'appui et de maintien, bac à douche extra plat, siège escamotable, lavabo à hauteur réglable, WC surélevés...
- > dans les accès : revêtement anti-dérapant, monte-escalier, rampe d'accès.

Une aide financière pour tous : le crédit d'impôt

Le crédit d'impôt s'applique à l'aménagement de la résidence principale (logement de plus de deux ans). Il porte sur les dépenses d'équipement, frais de remplacement et d'installation compris TTC, fourniture et pose par une entreprise. La TVA appliquée est de 10%.

- > Le taux de crédit d'impôt est de 25% pour un plafond de travaux de 5000€ pour une personne seule, 10000€ pour un couple + 400€ par enfant à charge.
- > Les travaux doivent être déclarés avec ses revenus de l'année. Bien conserver ses factures pendant 3 ans en cas de contrôle.
- > Y compris pour les foyers non imposables.

Exemple : M. et M^{me} X souhaitent remplacer leur baignoire par une douche munie d'un bac extra plat et de barres d'appui.

Les travaux s'élèvent à 2500€ pour les équipements + 500€ de reprise de la faïence + 500€ de pose, l'ensemble TTC. Le montant à déclarer est de 3000€ (en-deçà du plafond de 10000€ pour un couple) donc le crédit d'impôt est de 750€.

Pour les foyers sous conditions de ressources

- > TVA à 5,5% sur les travaux spécifiques liés à un handicap reconnu. Sinon 10%.
- > Pour les foyers sous conditions de ressources : aides « adaptation » de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (Anah) de 35% ou 50% pour les plus modestes, dans la limite d'un plafond de travaux de 20000€ HT (soit une subvention de maximum 10000€).
- > Dans certains cas, le Fonds Départemental de Compensation peut aider également (consulter pour cela la MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- > Pour les personnes retraitées, certaines caisses de retraite peuvent aider : se renseigner auprès de votre caisse majoritaire (celle pour laquelle vous avez cotisé le plus de trimestres).

Exemple : M. et M^{me} Y ont deux enfants de 20 et 14 ans. Le plus jeune souffre d'un handicap moteur.

Leur maison est constituée d'un seul niveau mais située sur sous-sol complet et accessible par un escalier. Ils souhaiteraient aménager dans le sous-sol une chambre avec salle de bain et WC accessibles en fauteuil roulant.

La somme de leurs revenus fiscal de référence (salaire des parents et du fils aîné) est inférieure à 29809€,



CARNET D'ADRESSES

Espace Info Énergie (ADIL 25) :
03 81 61 92 41

Maison Départementale des Personnes
Handicapées : 03 81 25 90 00

Délégation Anah du Doubs : 0 820 15 15 15
(n° indigo 0.15 €/min)

SoliHa 25 (opérateur Anah) : 03 81 81 23 33

ils sont donc éligibles à une aide de 50%. Les travaux s'élèvent à 18 000€ HT (aménagement d'une cloison + isolation des murs, changement d'une fenêtre + aménagement salle de bain et WC complets avec faïence et ventilation + pose). Le taux de TVA appliqué est de 20% car ils augmentent ainsi la surface initiale de leur logement de plus de 10% soit 21 600€ TTC. Le plafond de travaux étant de 20 000€ HT, ils peuvent espérer une subvention de l'Anah de 9 000€, à condition de ne pas dépasser une surface aménagée de 20 m². Le reste à charge est de 12 600€. M. et M^{me} Y réaliseront eux-mêmes les papier-peints et ne peuvent donc pas espérer d'aide sur ce poste. L'Anah pourra verser cette somme en une fois après réception de la facture dûment honorée, ou en deux fois (acompte + solde). Les aides de l'Anah sont cumulables avec le crédit d'impôt mais M. et M^{me} Y devront bien préciser les subventions perçues. Le crédit d'impôt pourrait donc être revu à la baisse. En revanche, si une entreprise RGE¹ s'est occupée d'isoler les murs et de changer la fenêtre, les époux peuvent solliciter une prime de la part d'un fournisseur d'énergie (démarche à entamer avant de signer leur devis).

ERGOTHÉRAPEUTE... KÉZAKO ?

L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui peut se déplacer chez les particuliers et proposer des aménagements adaptés aux besoins actuels et futurs des habitants. Son intervention permet de faire un état des lieux du logement, dresser une liste exhaustive des aménagements pertinents et de s'informer des matériels et aménagements possibles. Ils exercent en hôpital, à la MDPH, dans des associations ou en libéral. L'Anah demande, afin de bénéficier des aides à l'adaptation, qu'un bilan d'ergothérapeute soit fourni au dossier de demande de subvention.

Personnes en difficultés à Boussières, nous pouvons vous aider !

Dans la commune de Boussières comme dans d'autres communes, il existe ce que l'on appelle le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale.

Composé d'habitants de la commune et d'élus œuvrant dans la plus grande discrétion quant aux situations dont ils ont connaissance, cette équipe peut vous aider si vous rencontrez des soucis : perte d'un être cher, aide psychologique, financière, mise en relation avec les personnes et services compétents ou toute autre difficulté de vie liée à la maladie, au handicap, au vieillissement, au logement.

Nous, les membres du CCAS avons choisi de faire partie de cette commission connaissant les problèmes de la vie et les difficultés liées au fait d'être seul, de se sentir seul, d'avoir l'impression de ne pas avoir de solution à un problème.

" En parler, c'est déjà faire un pas."

La difficulté principale réside dans la démarche à faire pour prendre contact avec le CCAS. Cette démarche n'est pas simple nous le savons ; nous mesurons toute la difficulté que cela représente ; mais nous savons aussi combien il est important d'être accompagné et soutenu pour demander de l'aide par quelque moyen que ce soit, et quels que soient les besoins. En parler, c'est déjà faire un pas.

Nous venons à vous à travers cet article pour qu'à votre tour vous veniez à nous avec vos mots. Vous pouvez joindre le CCAS en vous adressant à la mairie par courrier, téléphone ou courriel.

Un membre du CCAS vous contactera. Ensemble et en confiance, nous envisagerons alors une démarche la plus adaptée à votre situation.

« La valeur d'un homme ne se mesure pas à son argent, son statut ou ses possessions. La valeur d'un homme réside dans sa personnalité, sa sagesse, sa créativité, son courage, son indépendance et sa maturité. »

Mark W.B. Brinton



Canicule

En cas de forte chaleur, voici quelques précautions à prendre

Malgré les basses températures de ce début d'été, il est possible que de fortes chaleurs surviennent. Nous tenons à vous rappeler ces précautions.

Conseils pratiques

- > Limitez la température de votre domicile: fermez les volets et les rideaux des façades ensoleillées
- > Maintenez les fenêtres fermées la journée, ouvrez seulement tôt le matin et la nuit
- > Évitez de sortir pendant les heures chaudes
- > Passez au moins 2 à 3 heures dans un endroit frais
- > Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements amples en coton
- > Refroidissez régulièrement votre corps
- > Buvez régulièrement, au moins 1 litre et demi d'eau, par jour
- > Ne consommez pas d'alcool

- > Pensez à prendre des nouvelles de vos voisins, en particulier s'ils sont âgés ou handicapés
- > En cas de coup de chaleur, c'est une urgence médicale, appelez le 15

Les symptômes qui doivent alerter sont les suivants: fatigue, étourdissements, crampes, nausées, maux de tête, propos incohérents, convulsion...

Nous incitons les personnes âgées et/ou fragiles et/ou isolées à se faire connaître en mairie afin qu'une aide puisse leur être proposée en cas de canicule. Si vous ou un membre de votre famille êtes concerné, vous pouvez venir vous inscrire directement à la mairie.

Sensibilisation aux gestes qui sauvent

C'est **près de 60 personnes** qui ont répondu présent le 26 mai à l'invitation des sapeurs pompiers volontaires du Centre de Première Intervention Renforcé de Boussières. Durant 2 heures, ils ont suivi **une formation de sensibilisation aux gestes de premiers secours** dispensée par les pompiers du centre.

Cette formation a été élaborée par le Ministère de l'Intérieur et reprise par le SDIS du Doubs. Elle fait suite aux attentats de Paris et de Nice avec l'idée qu'avec des gestes simples, le nombre de victimes aurait certainement pu être diminué.

Les stagiaires ont appris à protéger, alerter et pratiquer les gestes d'urgence vitales:

- > pose d'un garrot pour stopper une hémorragie importante;
- > mise en Position Latérale de Sécurité d'une personne inconsciente qui respire;
- > pose d'un défibrillateur;
- > pratique du massage cardiaque sur mannequin.

Cette formation est validée par la remise d'un diplôme.

Cette journée fut une belle réussite. **Elle sera certainement reconduite soit à l'automne 2018 soit en 2019.**

En 2 heures nous n'avions pas la prétention de faire des stagiaires des pompiers. Cette première étape peut se poursuivre avec une formation de 8h dite Prévention et Secours Civique de niveau 1 dispensée, entre autre, par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers du Doubs.

Si certains souhaitent aller encore plus loin, le CPIR de Boussières recrute. N'hésitez pas à nous contacter par courrier: CPIR de Boussières - 1 chemin des Acacias - 25320 Boussières.

Merci aux participants et aux sapeurs pompiers volontaires du centre.



*Lieutenant Alexandre Marguet,
Chef de Centre du CPIR de Boussières*



Le Relais Petite Enfance du Canton de Boussières



Un lieu ressource autour de la Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance, anciennement Relais Familles Assistantes Maternelles, est un lieu central autour de la petite enfance :

Parents, vous recherchez un mode de garde ?

Assistants maternels, vous avez besoin d'un soutien, vous souhaitez vous former et enrichir votre parcours professionnel ?

En reconversion professionnelle, un métier de la petite enfance vous intéresse ?

Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions et vous accompagner dans vos démarches, n'hésitez pas à contacter les animatrices du relais, Marie-Paule Vachot et Mariette Clerc (03 81 52 09 47 ou relais.boussieres@famillesrurales.org).

Un lieu d'échanges et de rencontres pour petits et grands

Le relais organise également différents temps d'échanges et d'accompagnement avec ou sans les enfants (animation, spectacle, sortie, conférence, formation professionnelle, soirée à thème...).

Pour connaître tout notre planning, vous pouvez consulter notre site internet : www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :



PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES :

- > Le mardi de 12 h à 15 h
- > Le mercredi de 9 h à 12 h (sauf petites vacances scolaires)
- > Le jeudi de 14 h à 17 h



PERMANENCE SUR RENDEZ-VOUS :

À AVANNE le vendredi de 14 h à 17 h

À ST-VIT Salle des Animations, rue des sapins (à côté du multi-accueil L'île aux pandas), le mardi de 16 h à 19 h

Prochaine animation sur la commune de Boussières :

**Mardi 4 septembre, de 9 h à 11 h, à la Maison des Loups
Atelier d'éveil et Jeux libres pour débiter l'année**

Rappel: ces animations en itinérance proposées par le relais sont ouvertes gratuitement aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte (parents, gardes à domicile, assistants maternels). D'autres dates sur d'autres communes vous sont également accessibles, contactez-nous pour plus de renseignements !

Relais Petite Enfance du canton de Boussières
2 A rue Saint Vincent - 25720 Avanne-Aveney
03 81 52 09 47 - relais.boussieres@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

Agence postale communale

Vous l'avez vu, les locaux de la mairie accueillent donc depuis quelques mois l'agence postale communale. Afin de simplifier l'accès à ces deux services, les horaires d'ouverture au public sont les mêmes, à savoir : **mardi, mercredi, jeudi et vendredi 15 h-17 h 45 et samedi 9 h-11 h 30.**

Par égard pour tous, merci de bien vouloir respecter ces horaires.



Petite et moyenne sections



Grande section - CP



CE₁



CE₁- CE₂

École

À l'école, cette année, plus d'une centaine d'élèves ont passé des heures souvent studieuses - mais pas toujours! - à s'enrichir, découvrir, s'éveiller, partager...

Concernant les effectifs, à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'école reste sous la menace d'une fermeture à la rentrée et ce malgré l'arrivée d'un groupe important de petits. Depuis plusieurs années, de nombreuses allées et venues, des emménagements et déménagements souvent plus fréquents, rythment ces effectifs et compliquent les conditions d'accueil à la rentrée.

L'équipe éducative tient à remercier la commune pour l'important investissement réalisé pour l'équipement des écoles en matériel numérique, équipement qui permettra l'utilisation généralisée du blog de l'école l'an prochain, constituant ainsi un vrai plus pour tous. Les enseignants soulignent également le rôle fondamental de l'APE sans laquelle il eut été impossible de financer les sorties scolaires (spectacle vivant, École et Cinéma...). Ils adressent également aux parents qui se sont beaucoup investis leurs plus chaleureux remerciements et espèrent pouvoir à nouveau compter sur leur soutien l'année prochaine.

Pour rappel, le rythme scolaire change de nouveau cette année: l'enseignement se fera sur 4 jours avec les horaires suivants: lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8 h 30-12 h / 13 h 45-16 h 15.

Bonnes vacances
à tous!



em₁- em₂

Le Mouv'ados, des activités pour les 11-17 ans



En route pour les vacances d'été avec Le Mouv'Ados, du 9 juillet au 3 août et du 27 août au 1^{er} septembre.

>>> SÉJOUR ÉTÉ DU 30 JUILLET AU 3 AOÛT

Cet été est proposé un séjour de **5 jours et 4 nuits tout compris à Morgine**. Diverses activités encadrées par des moniteurs diplômés d'état sont au programme: rafting, lasergame en plein air, journée à la plage Beunaz avec de l'accrobranche, du paddle... une matinée de luge d'été, sortie à l'espace aquatique et visite de la ferme accompagnée de dégustations. L'hébergement se fait en pension complète au chalet L'Escalade au cœur du village de Morgine.

>>> ACTIVITÉS À LA CARTE DE CET ÉTÉ 2018

Nous proposons des activités à la carte **en juillet et en août**. Les jeunes peuvent s'inscrire aux activités qu'ils souhaitent faire en fonction de leurs envies. Voici la liste des activités qui sont proposées: sortie à Nigloland, atelier cuisine, journée coupe du monde (tournoi FIFA et matchs coupe du monde), tournoi multisports, aquatorpille, journée défis, soirée Burger King et bowling, initiation BeatBox, festival Chalon dans la rue, karting, Aquaparc Isis, Funambulle, Subway et cinéma, canoé, tournoi pétanque et Molkky, mini-camp à Villars Saint-Georges, soirée McDo et lasergame, initiation pêche, participation à la fête du Village de Montferrand-le-Château.

Alors, n'hésitez pas, franchissez le pas, et contactez-moi:

Florian Antonio - Tél.: 06 70 91 62 17
francasmouvados@hotmail.com - www.mouvados.fr



MORGINE



Une tradition qui s'inscrit dans la durée....

Fidèle à son engagement en direction des jeunes âgés de 10 à 18 ans, la mairie réaffirme son choix de soutenir leur accès à la culture et aux loisirs **en offrant la Carte Avantages Jeunes à tous les Boussiéroises et Boussiérois nés entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2008.**

Cette carte, mise en place par le CRIJ (Centre Régional d'Informations Jeunesse) offre des possibilités de réduction ou de gratuité auprès de nombreux prestataires dans différents domaines: sports, culture, loisirs... Pour plus d'informations vous pouvez vous connecter sur www.avantagesjeunes.com où vous trouverez de nombreuses informations tout au long de l'année.

Ces cartes seront disponibles en mairie à partir de septembre **pour les personnes qui auront rempli et retourné le formulaire ci-contre.**

AVANTAGES JEUNES

DEMANDE DE CARTE AVANTAGES JEUNES

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Téléphone:

Coupon à retourner à la mairie impérativement
pour le 6 août 2018.

Joindre une copie de la carte d'identité, une copie d'un justificatif de domicile et une photo d'identité originale.





Francas



Accueil périscolaire / restauration scolaire

Lieu d'accueil : Cabane des Loulous

Nouveaux horaires à partir de septembre 2018 :

- > Accueil périscolaire matin : 7 h 30 à 8 h 30
- > Accueil périscolaire soir : 16 h 15 à 18 h 30
- > Restauration scolaire : 12 h à 13 h 45 (Lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Équipe d'animation :

- > Samia Coquet (directrice de l'accueil)
- > Margaux Valfrey (animatrice)
- > Mélanie Gualdes (animatrice)
- > Suna Can (personnel de service)

Spectacle de fin d'année

Les enfants qui le souhaitent ont préparé un **spectacle de danse** qui fut présenté le samedi 30 juin à la Maison des Loups lors de la fête de l'école; ainsi divers groupes se sont constitués pendant les Temps d'Activité Péri-éducatives des mardis et vendredis ainsi que certains, les midis de la semaine après le repas, les enfants ont préparé leurs chorégraphies, donné un nom à leurs groupes et confectionné des accessoires et costumes.

Activités rentrée 2018

Diverses activités et/ou ateliers seront mis en place le soir après la collation servie à 16 h 15.

Inscriptions

Des dossiers d'inscriptions pour l'année 2018-2019 sont **disponibles en mairie**.

Pour tous renseignements concernant l'accueil périscolaire, la restauration scolaire :

Directrice de l'accueil périscolaire : Samia Coquet
 06 08 75 17 43 ou 03 81 56 51 98
francasboussieres@yahoo.fr

Non, les alentours de la déchèterie ne sont pas une décharge sauvage !

Vous le voyez tous, nous ne pouvons que le constater encore et encore et toujours aujourd'hui !

Lorsque nous nous promenons sur nos petits chemins du village ou empruntons ceux qui sont aux alentours de la déchèterie, nous constatons avec dégoût et horreur que certains déposent ou déversent sans scrupule leurs déchets dans les bois.

Non ! Cela n'est pas tolérable à l'époque du tri sélectif, du compostage, d'une planète qui se dégrade à vue d'œil sur le plan écologique.

Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé –une fois de plus– un nettoyage du village en ramassant ces ordures... Hélas, le bilan de cette action est une nouvelle fois triste : **plusieurs kilos de déchets en tous genres, pour une poignée de personnes mobilisées.**

Il est certain que l'emplacement un peu en retrait de la

déchèterie favorise ce genre de **dépôts sauvages, interdits et sanctionnés par la loi.**

L'attitude irrespectueuse de quelques-uns abîme l'environnement de tous. Il en va de la responsabilité de chacun d'utiliser les différents points de ramassage ou de traitement des déchets.

Notre village bénéficie d'une nature généreuse et belle. Ensemble, nous devons veiller à ce qu'elle reste saine et préservée.

« Traitez la Terre -la nature, les animaux- comme il se doit; elle ne vous a pas été donnée par vos parents, elle vous a été prêtée par vos enfants. » (selon un vieux proverbe indien).



Communes et monuments classés « Historiques »... le schmilblick !

Beaucoup de communes du Grand Besançon et d'ailleurs abritent des merveilles du patrimoine français en leur sein. Ces petits bijoux, tel le porche de l'église de Boussières, ailleurs un lavoir ou parfois une façade ancienne... ont bien sûr un intérêt certain, qu'il soit historique, artistique ou architectural. Ces caractéristiques peuvent faire de lui un élément classé « Monument Historique ». Ce « statut de "Monument Historique" est une reconnaissance par la Nation de la valeur patrimoniale d'un bien. Cette protection implique une responsabilité partagée entre les propriétaires et la collectivité nationale au regard de sa conservation et de sa transmission aux générations à venir » (citation du ministère de la Culture). Cela permet effectivement de préserver le patrimoine français cher à tous et c'est une bonne chose; par ailleurs, l'entretien peut être financé en partie par l'État.

Merveilleux système... Mais c'est aussi là que le schmilblick commence...

En effet, après classement aux Monuments Historiques, un périmètre est délimité autour de l'édifice pour permettre à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) de « veiller » sur tous les travaux pouvant être réalisés aux abords du monument qui pourraient le dénaturer. À Boussières en l'occurrence, la rénovation de la cure et la restauration de notre monument aux morts, tous deux faisant partie du périmètre défini, ont rencontré bien des difficultés.

Pour la cure, les préconisations indispensables mais aussi excessives de l'ABF ont été telles qu'elles nous ont conduits à revoir entièrement le projet initial.

Il en est de même aujourd'hui pour le monument aux morts. Nous l'avions évoqué précédemment dans les « Grand loup », la mairie, depuis plusieurs années, cherche à le rénover : l'état actuel du monument nous fait soucier tant il est poreux et fragilisé. Nous souhaitons qu'il fasse « peau neuve » pour le centenaire de l'Armistice de 1918. Nous avons donc engagé des démarches pour sa réfection. Cependant, après avoir rencontré différents spécialistes, aucun n'a accepté de s'engager dans la rénovation d'un monument de cette facture du fait des matériaux qui le composent.

Nous avons donc réfléchi et avancé sur l'idée de construire un nouveau monument aux morts, symbole de mémoire et de paix retrouvée. Mais c'est là que l'ABF intervient à nouveau : il s'oppose à cette proposition.

Que dire si ce n'est que l'investissement en temps, en énergie afin de préserver la qualité de vie à Boussières, se trouve ébranlé lorsque la commune se retrouve avec un monument ancien fort dégradé qui ne peut être renouvelé et un nouveau monument qui ne pourra être installé dans le fameux périmètre... Aujourd'hui, hélas nous en sommes là... et las !

Un endroit comme on les « M »

L'arrivée des beaux jours a permis à tout un chacun de voir le centre bourg s'animer davantage; la Caborde n'est plus, bienvenue au restaurant « Le M ».

Vos papilles sauront apprécier les légumes de Mamirolle, la viande de PDV à Boussières, les fromages d'Étalans ou les poissons dont l'arrivage se fait tous les 2 jours...

Originaires de Normandie, Jessica et Fred travaillent dans la restauration depuis 20 ans. Ce sont ses origines normandes qui poussent Fred, le chef, à cuisiner le poisson sous toutes ses formes; ici, le maître mot est **FRAÎCHEUR**, ce qui signifie aussi qu'il peut arriver que la carte soit modifiée en fonction de la présence ou non des aliments de qualité sur le marché.

Si vous appréciez les **produits frais**, si vous êtes amateurs de **poissons**, si travailler avec des **producteurs locaux** vous paraît important... alors ne cherchez plus, donnez-vous rendez-vous au restaurant « Le M » au centre du village!

Restaurant « Le M »

16 rue du Centre à Boussières

Tél. : 09 62 62 88 53

Réervations par téléphone ou sur place

Ouvert de 11 h 30 à 15 h tous les midis sauf le samedi et de 19 h à 23 h les vendredis et samedis soir, avec possibilité les soirs de pizzas sur place ou à emporter.

Repas possible pour les groupes, mariages, banquets...sur réservation.



Flo d'éco

Nouveau look pour vos meubles, déco, et détournement d'objets



Florence Nuninger-Parizot a créé son atelier au 9 rue du centre à Boussières où elle donne une seconde vie aux meubles et objets.

Depuis l'arrêt de l'activité de la ferme, le hangar au centre du village s'animait seulement lors des fêtes familiales. Depuis le début de l'année il y a à nouveau du bruit dans le hangar ! Après avoir exercé de nombreuses années dans le secteur du meuble et de la décoration où elle a occupé des postes à responsabilité, Florence a souhaité donner une dimension plus artistique à son activité professionnelle et davantage en accord avec ses valeurs pour la préservation de l'environnement. Elle a donc complété son parcours par une formation en éco-recyclage secteur meubles et objets de décoration.

Son crédo : réutiliser, relooker, détourner, transformer, recycler

« J'aime plus que tout chiner, parcourir les brocantes et les vide-greniers à la recherche de trésors, meubles et objets en tout genre. Mon imagination et mon habileté transforment et actualisent ce qui est démodé, dépassé, ancien, vieillot, usé, marqué par le temps, pour retrouver beauté et intérêt.

Ma passion pour la déco, les dernières tendances en matière de styles, de couleurs, de matières, etc., m'inspire pour redonner vie et attirance à ses richesses oubliées.

Il peut s'agir d'un simple rafraîchissement, ou une transformation jusqu'au détournement des pièces de leur utilité première, pour des créations décalées, originales et uniques. Pour moi, les meubles et la déco ne sont pas seulement utiles et beaux, ils doivent aussi contribuer à créer une ambiance, une atmosphère, raconter une histoire, faire voyager dans des univers singuliers. »

Partager son univers et son savoir-faire

Vous aimez les intérieurs cosy, les ambiances pleines de charme; vous préférez la modernité chaleureuse scandinave, le bois et les couleurs pastels; vous évoluez dans la modernité urbaine et industrielle; vous adorez le design vintage; vous trouverez le meuble ou l'objet de vos rêves dans **l'espace d'exposition de l'atelier**. Florence vous y accueillera avec grand plaisir et vous fera partager son univers (sur rendez-vous).

Relooking sur mesure :

Vous pourrez échanger sur **votre projet de relooking de l'armoire de famille, la commode chinée, votre buffet préféré qui n'est plus adapté à votre nouvelle décoration...**

Elle fabrique et utilise des **produits naturels et sains** (peinture à la farine, cire au savon de Marseille...), ainsi que des techniques respectueuses de l'environnement. Pour compléter les possibilités d'effets déco, elle a choisi de travailler avec un partenaire de peinture professionnelle et respectueuse de l'environnement « Camaëlle », en vente à l'atelier.

Ateliers créatifs :

Prochainement elle proposera à l'atelier des journées ou demi-journées thématiques au cours desquelles elle partagera son savoir-faire pour **vous aider à réaliser vos projets créatifs vous-même**.



Atelier: 9 rue du centre
à Boussières, en face
des commerces
Tél.: 06 84 31 12 35
Site internet:
<https://flo-d-eco.fr>
f flo d'éco

100 % DÉCORECYCLÉ, C'EST QUOI ?

La rencontre de la déco et de l'éco(logie)

C'est l'interface entre la décoration, le relooking, la rénovation, la transformation et le recyclage: on ne jette plus, on recycle !

Cette activité allie une démarche éco-responsable (récupération de meubles et objets destinés au rebut, fabrication de peintures « maison » bio...) à une tendance à la personnalisation des intérieurs.

Comité des fêtes: programme 2018

COMITÉ
DES FÊTES
DE L'AN 2000
ABBANS-DESSUS, BOUSSIÈRES, BUSY, TORPES ET VORGES



Lors de notre Assemblée Générale, qui s'est déroulée le 24 janvier dernier, le rapport moral ainsi que le bilan financier ont été exposés. Belle année 2017!

2018 n'aura rien à envier à 2017!

Au programme, pour partager ensemble des moments festifs et conviviaux:



Feux d'artifice et bal du 13 juillet

Les feux seront tirés le 13 juillet au soir, si la météo le permet, évidemment. Cette année, la société ARTI-SHOW a été retenue pour nous proposer un spectacle pyrotechnique à la hauteur de nos espérances. Marco Animation 25 mettra, cette année encore, son savoir-faire et son dynamisme à votre service pour l'animation, la sonorisation. Nous vous donnons rendez-vous le **13 juillet 2018 vers 21 h 30**, en lieu et place du **stade de Busy**. Les feux devraient commencer vers 22 h.



Fête des chariots et bœuf à la broche à Boussières le 26 août

Les chariots et notre fameux bœuf à la broche sont de retour en 2018. Cette fête sera centrée sur la **place de la Mairie** afin d'éviter les allers-retours entre cette place et la Maison des Loups. Pour le décor des chariots, **le thème retenu est le sport**. À vos outils pour donner vie à votre imagination! L'animation sera assurée par Claude, notre animateur favori! La manifestation se déroulera **de 10 h à 18 h**.

Le programme devrait être le suivant:

- > Une descente de chariote le matin (essai)
- > Le midi, apéritif-concert avec la fanfare de Boussières
- Repas: bœuf à la broche, frites, fromage et dessert. Prix fixé à 15€ pour les adultes et 8€ pour les enfants de moins de 12 ans
- > L'après-midi, 2 descentes de chariotes
- > Animation pour les plus jeunes et les moins jeunes tout au long de cette journée (jeux gonflables, jeux de bois, etc.)

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à appeler Gilles au 06 45 73 21 70.



Souper dansant - Fondue Savoyarde Géante le 6 octobre 2018

3^e édition de notre fondue géante, à la Maison des Loups de Boussières.

Ce repas sera **sur réservation uniquement**. L'orchestre «Ensemble CALYPSO», renommé MARIE et RAPH, a été retenu pour assurer l'animation de la soirée.

Nous vous informerons par flyer du coût de la soirée, repas et orchestre compris, ainsi que des modalités de réservation. Alors surveillez vos boîtes aux lettres dès la rentrée!

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Téléthon - 7 et 8 décembre 2018

Après une pause bien méritée, le club de badminton de Torpes reprend le flambeau avec le partenariat du Comité des Fêtes pour le Téléthon 2018.

Rendez-vous à la **salle de Torpes** à partir du **7 décembre** au soir pour des matchs endiablés! Action de solidarité qui aura besoin de vous tous.

De plus amples informations vous seront dévoilées tout au long des mois prochains.

Bon été à tous. Ensemble, on va plus loin!

Le Bureau

Animaloup

L'association « Entre Souris et T'chat » change de nom...
... et devient « Animaloup »!

Ce changement de nom a été décidé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mai dernier afin de mettre en lumière la nouvelle orientation de l'association, à savoir **l'organisation exclusive et régulière d'événements ludiques**.

C'est dans ce cadre que nous avons mis en place une **activité « Accrobranche »** le **16 juin** dernier en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes lors du tournoi multisports annuel.



Je remercie tout particulièrement Julien Carraud, coach sportif, sans qui un tel événement n'aurait pu avoir lieu.

Je vous donne rendez-vous à très vite pour d'autres événements et distractions tels que, **dès septembre, une journée Via Ferrata** puis plus tard, une journée **canyoning**, **une soirée jeux ou autre...**

Vos idées sont les bienvenues!

Jérôme Comte, Président d'Animaloup

L'Amicale des Parents d'Élèves

Cette année encore l'APE a pu financer les sorties scolaires des écoles de Boussières grâce à l'organisation d'opérations de vente ainsi que des manifestations qui rassemblent et apportent de la vie au village.

Les enfants ont pu découvrir plusieurs spectacles à l'espace Planoise de Besançon, des films au cinéma de Byans-sur-Doubs ainsi que les traditionnelles sorties de fin d'année qui réjouissent tant les enfants (la ferme aux lamas à Mamirolle, le Château de Joux, etc.).

L'APE permet aux écoles de Boussières de ne pas avoir à demander de participations financières aux familles lors des différentes sorties scolaires, qui peuvent donc ainsi être proposées.

Cette année encore, le montant total de l'ensemble des sorties scolaires et de Noël ne représente pas moins de 4 000 €!

La fête de l'école a été un moment particulièrement festif cette année car en plus de l'exposition d'art organisée par les enseignants et réalisée par les enfants, les Francas ont présenté une magnifique prestation et l'APE a proposé un spectacle de magie d'une grande qualité, pour un montant là-aussi de 840 €.

Films vus au cinéma:

Le Magicien d'Oz >

▼ La ruée vers l'or



▲ Tout en haut du monde



Merci à la mairie qui imprime notamment tous nos documents gratuitement.

Pour nous contacter ou suivre la vie de l'association :

f apeboussieres

Composition du nouveau bureau 2018-2019: Présidente Aurélie HOLTZ / Vice-présidente Julie GIORDANO / Secrétaire Sarah MEYER / Secrétaire adjointe Céline BRUN-NASÉ / Trésorière Sylvie PARENT / Trésorière adjointe Karine PHILIPPEAUX. Sincères et chaleureux remerciements aux membres du bureau précédent pour leur investissement, leur énergie déployée et aux nouveaux élus pour leur engagement.



Don du sang : partagez votre pouvoir de sauver des vies

Donner son sang, c'est sauver des vies.

Le sang est indispensable et vital dans le traitement de nombreuses maladies, pour les grands brûlés, les femmes enceintes en cas d'accouchements difficiles, pour les opérés chirurgicaux, les accidentés de la route...

Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans, être en bonne santé, peser au moins 50 kg et respecter un intervalle de 8 semaines entre chaque don. Il est conseillé de ne pas venir à jeun et de bien s'hydrater avant le don.

Foncez sur le site officiel de l'EFS et avant de vous déplacer, soyez malin, faites le test d'éligibilité: www.efs.sante.fr

Pour tous renseignements appeler l'Établissement Français du Sang au: 03 81 61 56 15

Petit rappel des collectes à venir qui se feront pour quelques temps à Montferrand-le-Château:

Mardi 28 août / Mardi 30 octobre



Tous à vos outils CONCOURS DE CHARIOTES

à Boussières le 26 Aout

Attention
Top Départ



RÈGLEMENT DU CONCOURS DE CHARIOTES

Thème de l'édition 2018 : LE SPORT

Age minimum des concurrents : 12 ans.

Les chariotes devront être équipées de 3 roues minimum, d'un système de direction, d'un système de freinage ainsi qu'une boucle à l'avant et à l'arrière pour le remorquage (prévoir une sangle ou une corde de 2 mètres par engin).

Pour les pilotes et passagers : port du casque obligatoire, shorts et chaussures ouvertes interdits.

Les chariotes avec l'assise à plus de 30 cm du sol devront être équipées d'un arceau de sécurité.

Le concours sera organisé avec 2 ou 3 descentes.

Le classement prendra en compte 4 critères :

- l'originalité
- la conception
- la finition
- le temps moyen des descentes

Un jury notera les engins avant le premier départ

Les chariotes ne correspondant pas au thème ne pourront faire que des démonstrations.

L'organisation se réserve le droit de refuser toute chariote non conforme ou dangereuse.

Pour tout renseignement contacter le **06 45 73 21 70**



ORGANISATION
COMITÉ DES FÊTES DE L'AN 2000

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

La Maison des Loups va changer de look



Les travaux de la salle sont prévus au printemps 2019 et nous avons dû dès à présent, nous mettre également en chantier pour continuer à vous offrir des prestations de qualité.

Nous avons en collaboration avec nos élus, réfléchi à l'établissement d'un planning différent des autres années. L'ensemble de nos animateurs ont accepté ce changement, et nous les remercions vivement de leur coopération.

Il nous faut donc cette saison, travailler sur **31 semaines** (habituellement 32 semaines), débuter dès **le 3 septembre 2018** et donner des cours pendant les vacances scolaires (sauf semaine de Noël).

Nous ajusterons nos tarifs afin de compenser le désagrément occasionné.

La commune nous permet d'utiliser la salle **les samedis** selon la disponibilité de celle-ci, pour pallier aux éventuelles absences des animateurs durant l'année.

Cette solution nous a semblé la plus évidente afin d'éviter une année blanche et certainement aussi la disparition de l'association.

Nous comptons grandement sur votre compréhension pour qu'ensemble, nous passions envers et contre tout, une belle saison dans l'attente de la mise en beauté de la salle.

Nos **inscriptions** auront lieu **le 1^{er} septembre de 9 h à 12 h à la Maison des Loups** et la distribution des programmes se fera mi-août.

Nous avons tenté, malgré cette saison perturbée, de vous proposer de nouvelles activités afin de continuer à dynamiser notre commune.

Un grand merci à notre commune du soutien apporté à notre association et une profonde gratitude à nos fidèles bénévoles, sans qui rien ne serait réalisable.

Association Les Richets.



Association
LES RICHETS



8 mai 2018

Comme tous les ans, la commémoration de la capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945, marquant la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe, a été célébrée à Boussières.

En présence de trois porte-drapeaux des Anciens Combattants, de M. Chevillard, président départemental de l'AFCAC, de M. Demesmay, 1^{er} adjoint au maire de Boussières, remplaçant M. Astric et de M. Gauchet, président de la section Boussièreoise de l'AFCAC, ainsi que d'un détachement du SDIS et de l'harmonie municipale, les messages de Monsieur le secrétaire d'État aux Anciens Combattants, lus par M. Demesmay et M^{me} Gauchet, ont mis l'accent sur la nécessité de préserver le devoir de mémoire indispensable à la cohésion nationale et de ne pas oublier que, si nous vivons dans une Europe pacifiée, cette paix reste néanmoins fragile.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'une nombreuse assistance que la municipalité et les Anciens Combattants tiennent à remercier.

NB: Dès maintenant, la municipalité de Boussières et les Anciens Combattants vous convient à la **cérémonie commémorative de l'exécution des deux résistants Paul Rognon et Raymond Eglon qui aura lieu le vendredi 7 septembre 2018 à 18 h 30.**



Tournoi multisports

C'est désormais devenu un incontournable du printemps !

Un samedi par an, en juin, le terrain multisports se couvre d'une ribambelle de sportifs âgés de 10 à 17 ans environ dans le simple but de s'affronter pour le plaisir.

Et cette fois encore, ils étaient plus d'une quarantaine à se retrouver en ce samedi 16 juin. Après la découverte de la boxe l'an passé, cette fois **c'est l'accrobranche qui était à l'honneur, en partenariat avec la jeune association Animaloup et Julien Carraud, d'Escal'O**, basé à Boussières. Ces animations se sont ajoutées aux traditionnels **tournois de handball et football et la course de garçons de café**.

Cette année, ce sont deux jeunes adultes et anciens amateurs de ce tournoi qui sont venus à leur tour donner de leur temps pour la réussite de cette manifestation en venant arbitrer: les organisateurs tiennent donc à saluer et remercier Bastien Bernard et Maël Marguet pour leur présence de qualité.

Merci à tous, jeunes et moins jeunes, adultes dynamiques et engagés dans la réussite de cette après-midi ensoleillée. Et... à l'année prochaine !



2018

secteur 1

AVANNE-AVENEY (SECTEUR AVANNE*) BOUSSIÈRES / BUSY / MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU RANCENAY / VORGES LES PINS

COLLECTE LE VENDREDI

Décalée d'un jour après un jour férié
Début des collectes : 4h30

CHAQUE SEMAINE
DÉCHETS RÉSIDUELS

TOUTES LES 2 SEMAINES
DÉCHETS RECYCLABLES

SEMAINES PAIRES

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
D 1	M 1	S 1	L 1	J 1	S 1
L 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2
M 3	V 3	L 3	M 3	S 3	L 3
M 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4
J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5
V 6	L 6	J 6	S 6	M 6	J 6
S 7	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7
D 8	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8
L 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9
M 10	V 10	L 10	J 10	S 10	L 10
M 11	S 11	M 11	M 11	D 11	M 11
J 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12
V 13	L 13	J 13	S 13	M 13	J 13
S 14	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14
D 15	M 15	S 15	L 15	J 15	S 15
L 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16
M 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17
M 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18
J 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19
V 20	L 20	J 20	S 20	M 20	J 20
S 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21
D 22	M 22	S 22	L 22	J 22	S 22
L 23	J 23	D 23	M 23	V 23	D 23
M 24	V 24	L 24	M 24	S 24	L 24
M 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25
J 26	D 26	J 26	V 26	L 26	M 26
V 27	L 27	V 27	D 28	M 27	J 27
S 28	M 28	S 28	L 29	M 28	V 28
D 29	M 29	D 29	M 30	J 29	S 29
L 30	J 30	L 30	M 31	V 30	D 30
M 31	V 31	M 31			L 31

* Rues situées côté rive droite du Doubs dans le sens Besançon-Dole

CONTACT

03 81 41 55 35

Service gestion des déchets

Accueil du public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

94 avenue Clemenceau à Besançon www.grandbesancon.fr

Grand
Besançon



CHEZ VOUS, TOUS LES
EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS
SE TRIENT

Nouveau



Emballages plastiques pots / barquettes / boîtes / sachets / films

Emballages métalliques

Papiers

Emballages en carton



TOUS LES DÉCHETS RECYCLABLES dans le bac de tri

- BIEN VIDER, inutile de laver
- AVEC ou sans BOUCHON
- APLATIR les bouteilles plastiques
- Ne PAS IMBRIQUER

EN VRAC pas dans un sac

PAS D'OBJETS que des emballages

TOUS LES DÉCHETS NON RECYCLABLES dans le bac gris

LES EMBALLAGES EN VERRE dans le conteneur à verre

LES TEXTILES, CHAUSSURES, MAROQUINERIE dans la borne textiles



dans un SAC FERMÉ

BIEN VIDER inutile de laver

AVEC ou sans BOUCHON

dans un SAC FERMÉ

Recensement

Nous vous informons que le recensement de la population de notre village se déroulera en janvier et février 2019. Nous vous tiendrons bien sûr informés d'ici là.

Spectacle

samedi 13 octobre
à la Maison des Loups

Journal d'information électronique

Vous allez bientôt pouvoir l'apercevoir dans le centre du village! À destination de tous, un panneau d'annonces sera installé afin de pouvoir proposer un espace pour les informations municipales, associatives ainsi que des renseignements à diffuser rapidement.

Nous espérons que chacun prendra l'habitude de jeter un œil pour voir ce qui se passe dans le village!

Spectacle « *Quand viendra l'aube* » proposé par la compagnie La Girafe aboie

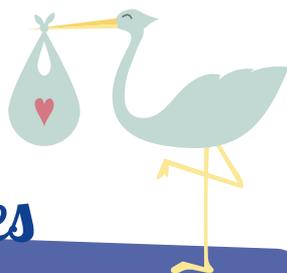
Cette jeune compagnie de théâtre nivernaise a retenu toute notre attention par sa proposition de création originale. La pièce « *Quand viendra l'aube* » a obtenu le Label Centenaire qui soutient les projets les plus innovants et structurants présentés dans le cadre de la commémoration du centenaire de La Première Guerre Mondiale.

Deux comédiens qui se frôlent, se rencontrent, se racontent: « Lorsqu'ils se rencontrent au printemps 1914, Zélie a 17 ans, Jean 22. Quelques semaines pour s'aimer avant que la guerre ne soit déclarée. Sur le front, Jean noircit des pages de carnets... Depuis l'arrière, Zélie correspond avec sa grande sœur... ». Dans un décor qui se construit et se déconstruit, au gré du texte, des circonstances, se dessine une histoire tragique et magnifique...

Venez nombreux assister à ce spectacle.

État civil

de janvier à juin 2018



Naissances

Roxane LOMBARD-LEDUC née le 7 février 2018

Théa GAUDOT née le 4 mars 2018

François PILLE né le 14 mai 2018

Lylou CORNATON GALLAND née le 4 juin 2018

Mariages

Amandine AUBRY et Stéphane LIGNON
le 6 avril 2018

Décès

Marcelle GIRARDET née GRANDEMANGE,
90 ans, le 26 mars 2018

Claude PIDANCET née JOLY, 78 ans,
le 1^{er} avril 2018

Julia MESSELOT née MAGNET, 85 ans,
le 16 avril 2018

Michelle PESEUX née GIRARDET, 83 ans,
le 8 juin 2018

Agenda

JUILLET

> **Vendredi 13** : Feux d'artifice tirés à Busy, par le Comité des Fêtes

AOÛT

> **Dimanche 26** : Fête des chariots et bœuf à la broche, par le Comité des fêtes

> **Mardi 28** : Don du Sang à Montferrand-le-Château

SEPTEMBRE

> **Samedi 1^{er}** : Inscriptions aux activités, par les Richets à la MDL

> **Mardi 4 matin** : Animation Relais Petite Enfance à la MDL

> **Vendredi 7** : Cérémonie des fusillés, par les Anciens Combattants

OCTOBRE

> **Mardi 2** : Animation Relais Petite Enfance à la MDL

> **Samedi 6** : Repas dansant avec fondue géante, par le Comité des Fêtes à la MDL

> **Samedi 13** : Théâtre « Quand viendra l'aube » - Compagnie La Girafe aboie - proposé par la mairie à la MDL

> **Mardi 30** : Don du Sang à Montferrand-le-Château

NOVEMBRE

> **Mardi 6** : Animation Relais Petite Enfance à la MDL

> **Dimanche 11** : Commémoration

> **Dimanche 18** : Repas des Anciens organisé par la mairie

> **Samedi 24 & dimanche 25** : Bourse aux jouets, par l'Association des Parents d'Elèves à la MDL

DÉCEMBRE

> **Mardi 4** : Animation Relais Petite Enfance à la MDL

> **Vendredi 7 & samedi 8** : Téléthron avec le club de badminton de Torpes, par le Comité des fêtes